

Diplôme : LICENCE
Mention : Double Licence Droit-Economie Gestion
Année : 1ère

Semestre : 1 Session : 2

Date	Matière	Parcours	Régime d'études	Modalité	Horaires de convocation	Horaires des épreuves	Enseignement responsable	Salle et répartition	Matériel(s)/document(s) autorisés
10-juin-25	Droit constitutionnel I	L1 DG DE L1 DL DH L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 3h	8h30	9h00-12h00	LECOUTRE François	CANTILLON : A à Deb ERASME : Def à L JOUSSE : M à Z	Aucun
10-juin-25	Méthodes quantitatives pour l'économie et la gestion I	L1 EG L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 2h30	13h30	14h00 - 16h30	RAFFINAT Nathalie	POTHIER : A à Ib JOUSSE : Id à Z	Aucun
11-juin-25	Initiation à l'art oratoire	L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 1h30	14h10	14h30-16h00	RECHANA OUM Elisabeth	POTHIER	Sera précisée ultérieurement
12-juin-25	Macroéconomie I	L1 EG L1 DL DEG L1 Portail ME	RNE / RSE	écrit 1h30	9h30	10h00-11h30	LE QUERE Françoise	POTHIER : A - Ka ERASME : Ke - Z	Calculatrice collège
13-juin-25	English and oral skills I	L1 DL DEG	RNE / RSE	oral 15min	8h50	9h00-10h30	IMBERT Delphine	C001	Aucun
13-juin-25	Principes d'économie	L1 EG L1 DL DEG L1 Portail ME	RNE / RSE	écrit 2h00	13h30	14h00 - 16h00	PICAULT Matthieu	POTHIER : A - Kan ERASME : Kar - Z	Calculatrice
16-juin-25	Introduction au droit	L1 DG DE L1 DL DH L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 3h	08h30	09h00 - 12h00	SINTEZ Cyril	POTHIER : A à J ERASME : K à Z	Code civil
17-juin-25	Histoire de la donnée et de la statistique	L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 1h30	14h10	14h30-16h00	FORCADET Pierre-Anne ALLORANT Pierre	SULLY 1	Aucun
18-juin-25	Droit civil : les personnes	L1 DG L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 1h	9h30	10h00-11h00	MAUCLAIR Stéphanie	JOUSSE	Aucun
19-juin-25	Management des organisations	L1 EG L1 DL DEG L1 Portail ME	RNE / RSE	écrit 1h	08h30	09h00 - 10h00	NDIONE Mamadou	JOUSSE : A - Ke	Aucun
19-juin-25	Enjeux du droit et de l'économie numérique	L1 DL DEG	RNE / RSE	écrit 1h30	14h10	14h30-16h00	MAUCLAIR Stéphanie	VEIL	Aucun

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera **interdit** aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront **après** la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

